



**HAL**  
open science

# La vie officieuse d'un foyer social. Ce(ux) que l'on ne voit pas

Alix Tattevin

► **To cite this version:**

Alix Tattevin. La vie officieuse d'un foyer social. Ce(ux) que l'on ne voit pas. Habiter, 2023, 1. Cabanes et habitations de fortune, pp.89-98. hal-03990182

**HAL Id: hal-03990182**

**<https://hal.science/hal-03990182v1>**

Submitted on 11 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



## La vie officieuse d'un foyer social Ce(ux) que l'on ne voit pas

**Alix TATTEVIN**

### **Résumé :**

Cette étude présente les résultats d'une ethnographie urbaine des modalités d'habitation et de réappropriation des espaces du site d'un foyer social « de travailleur migrant » par ses occupants. Elle s'appuie sur une immersion de deux ans sur le terrain. En croisant principalement les champs de l'anthropologie urbaine et de l'immigration à la sociologie de la déviance, il s'agit de comprendre comment les hommes qui vivent sur le site transforment leur habitat en produisant une « vie clandestine » (Goffman, 1968). Production d'habitations de fortune, circulation des hommes et des ressources, exploitation de l'institution gestionnaire, élaboration d'une économie informelle et restructuration des espaces de vie sont autant de moyens mobilisés par les habitants pour redéfinir leur existence au travers de l'habitat.

### **Mots clés :**

Habitation, vie clandestine, espace, économie informelle.

### **Abstract :**

This study presents the results of an urban ethnography about the modalities of habitation and reappropriation of the spaces of a social home "migrant worker" site by its occupants. It is based on a two-year immersion in the field. By crossing mainly the fields of urban anthropology and immigration with the sociology of deviance, it is a question of understanding how the men who live on the site transform their habitat by producing a "clandestine life" (Goffman, 1968). Production of makeshift housing, circulation of people and resources, exploitation of the management institution, development of an informal economy and restructuring of living spaces are all means mobilized by the inhabitants to redefine their existence through housing.

### **Keywords :**

Housing, clandestine life, space, informal economy.

### **1. Habiter le site du foyer social**

La présente enquête se déroule à Nice, sur le site d'un foyer social (fig.1), dit de travailleurs migrants, dans le cadre d'un mémoire de Master 1 soutenu en 2022 et d'un Master 2 en cours. Je réalise une ethnographie du foyer par immersion dans l'institution gestionnaire, et du site plus largement par observation participante<sup>1</sup> auprès de certains habitants. Je m'intéresse non seulement aux divers usagers qui habitent ces lieux mais aussi, aux modalités de cohabitation

---

<sup>1</sup> J'ai pu intégrer la structure en tant que coordinatrice des soins pour les locataires du foyer de 2020 à janvier 2022, ce qui m'a conduite à rencontrer un certain nombre d'habitants qui m'ont, par la suite, permis de poursuivre ma recherche auprès d'eux, hors et dans, le foyer.

et aux mécanismes de réappropriation des différents espaces qui le composent. En croisant les champs de l'anthropologie urbaine et de l'immigration avec la sociologie de la déviance, j'ai cherché à comprendre comment les habitants du site par leurs pratiques et leur ingéniosité, adoucissent les modalités d'un espace disciplinaire en concevant une « vie clandestine » (Goffman, 1968).



**Fig.1-** Bâtiments du foyer social

Photo A.Tattevin

Le foyer en lui-même, est un établissement d'hébergement pour les hommes majeurs reconnus comme issus de la migration et possédant un titre de séjour. Ils vivent dans des appartements collectifs, qu'ils louent « 380 euros » (Habitant, 11/2020). Ils occupent ces logements par groupe de 4 à 8 personnes et partagent l'ensemble des espaces fonctionnels de la vie quotidienne mis à part les chambres personnelles. Une institution gère l'établissement au quotidien en accord avec la politique nationale d'immigration française<sup>2</sup> tournée vers l'accueil et l'insertion des personnes en provenance de pays en situation d'instabilité politique, dits « insécures ». Tout comme les cités de transit, le foyer est conçu pour le séjour provisoire des individus sélectionnés selon des conditions particulières posées par l'instance qui le gouverne, à l'entrée et à la sortie de la structure ; laquelle possède « un devoir de socialisation et d'éducation appliqué sous forme coercitive » (Pétonnet, 1979 :16). Dans les années 1980, l'anthropologue Colette Pétonnet remarquait déjà que les dispositifs d'accueil

---

<sup>2</sup> « Immigration, asile, accueil et accompagnement des étrangers en France ». (ministère de l'Intérieur. immigration. interieur.gouv.fr, 1 mai 2021. D'après la liste d'enregistrement des locataires fournie par les gestionnaires, sur les 1000 locataires, 61 % ne travaillent plus ; et seul 36, 5% sont en mesure de pouvoir accéder à un emploi parmi lesquels 6 % sont inscrits comme salariés.

ne remplissaient pas leur rôle d'intégration sociale et qu'au contraire, ils renforçaient les processus de paupérisation, de marginalisation et de précarisation des populations qui y vivent et y vieillissent<sup>3</sup>. La structure d'hébergement renvoie aux « institutions totales » (1968) qu'Ervin Goffman définit comme « des organisations de contrôle social réglementées à des fins utilitaires, dont le système d'activité est coordonné dans le but d'atteindre certains objectifs constamment réaffirmés » (Goffman, 1968 :231). Toutefois, le site qui entoure le foyer – ce dernier est implanté dans une zone industrielle et bordé par de nombreuses routes et voies rapides– est un espace d'habitation et de vie pour des hommes aux statuts administratifs, socio-économiques et aux origines culturelles variées, principalement étrangères (européennes, maghrébines, africaines, américaines). Le site est fréquenté par des locataires nommés « résidents » par les gestionnaires, mais également par des « occupants sans titre, des clandestins et des Roms »<sup>4</sup>. Certains viennent ponctuellement faire commerce sur le site, alors que d'autres l'habitent de façon plus ou moins régulière. Par ailleurs, un espace de boutiques établit en marge de l'établissement, et construit en même temps que le foyer, permet aux usagers d'avoir accès à certains services de proximité - achat de produits alimentaires ou de matériels utiles à la vie domestique. Ce « marché » constitue un espace de regroupement que les habitants du site investissent. Au-delà de sa fonction officielle, le site est un lieu de repère et de rassemblement pour des hommes perçus comme étant en « errance » (Gestionnaire, 10/2020). Dénués de carte de séjour, ne pouvant prétendre ni au statut de migrant, ni à celui de demandeur d'asile ces hommes ne peuvent pas accéder à l'hébergement par le foyer. Toutefois, nombre d'entre eux utilisent des moyens détournés pour parvenir à habiter le lieu plus ou moins durablement. Ils construisent des cabanes (abris) dans l'enceinte du Foyer ou logent illégalement chez un des locataires. Ils deviennent alors des « clandestins et des occupants sans titre » aux yeux des gestionnaires. Rattaché aux formes d'habitation considérées comme illicites, ce mode d'occupation concerne ceux qui (sur)vivent dans les failles du système institutionnel. Le dénie dont ils sont l'objet de la part des politiques d'immigration les rend invisibles dans la société. Selon les instances de la ville<sup>5</sup>, les habitants qui ne sont pas locataires de l'institution désorganisent les normes de l'habitat et le cadre de vie du site. Toutefois, les pratiques du lieu, la diversité des relations sociales et des échanges socioéconomiques entre habitants refaçonnent les lieux et produisent de nouvelles formes d'ancrage dans le territoire<sup>6</sup> (Agier, 2002). Ces pratiques, fournissent des possibilités de s'établir dans « les failles et les confins » (Ibid.) de la ville.

Dans le cadre de cet article, je présenterai dans un premier temps les formes d'exploitation du foyer mises en place par les usagers, pour détourner le cadre de l'habitat et concevoir « une vie clandestine » (Certeau, 1990). Il sera ensuite question des différents échanges sociaux et économiques informels développés autour de la zone de commerce. Enfin, je montrerai

---

<sup>3</sup> Les études plus récentes réalisées à ce sujet révèlent d'une part, que ce phénomène résulte de l'imbrication des processus de la décolonisation et de ceux de la migration (Sayad, 1999) qui ont précarisés les hommes et d'autre part, que les structures d'accueil conçues comme provisoires sont devenues des habitations permanentes, inadaptées et impensées pour un mode de vie plus durable (Fievet, 1999).

<sup>4</sup> Les profils renvoient aux catégories élaborées par les gestionnaires participant amplement à construire des stéréotypes déterminants et à pérenniser les mécanismes de domination auxquels sont soumis les habitants du site dont je parlerai en termes d'habitant ou d'usager. Bien que je ne souhaite pas reproduire ces catégories, j'utiliserai parfois les termes émiques dans un souci de clarté.

<sup>5</sup> Lorsque j'emploie les termes instances de la ville ou gouvernantes, je désigne principalement la Métropole de Nice, la préfecture, les forces de l'ordre et l'institution gestionnaire de l'établissement.

<sup>6</sup> Le territoire est ainsi défini comme « un espace délimité géographiquement par l'autorité qui s'y exerce [...] et qui reflète les rapports sociaux et politiques qui le sous-tendent. » (Bonté-Izard, 2002 :704).

comment l'ensemble de ces éléments reconfigure la vie sociale sur le site, créant un ordre social plus subversif et des espaces où s'érigent des mécanismes de contre-pouvoir.

## **2. L'exploitation de la structure d'accueil**

Dans cette partie, j'aborde diverses formes d'occupation des espaces dans le foyer. Je commence par présenter les habitations de fortune en partie construites avec des matériaux récupérés dans les locaux poubelles de la structure. Je présente ensuite quelques modes de circulation des hommes et des ressources. En effet, les modalités d'occupation des espaces du foyer présupposent des usages mais varient selon les logiques de fréquentation des lieux réinventées par les habitants au travers de leurs pratiques quotidiennes, des stratégies et tactiques (de Certeau, 1990) qu'ils développent.

### **- Les cabanes, des habitations éphémères**

Des habitations de fortune sont établies surtout en hiver, sous les porches des bâtiments, dans les coins et les recoins des immeubles en marge de la structure. Comme par exemple l'abri de cet homme qui dormait dans un sac de couchage allongé à l'intérieur d'une cabane faite de cartons et de planches, le tout recouvert de rideaux. Ces habitations précaires ont la particularité d'être ouvertes sur l'extérieur et donc, d'être soumises aux intempéries. Elles peuvent être déconstruites chaque jour pour être reconstruites le soir et correspondent à un mode d'habitation éphémère. Lorsqu'un occupant s'installe dans un endroit, la présence de la cabane comme celle de son corps délimitent une zone personnelle, une sorte d'espace qui lui est réservé (Pétonnet, 1979). Bien au courant de ces pratiques, les acteurs de l'institution tolèrent, d'une certaine façon, ces modes d'investissement de l'espace qu'ils ne contrôlent pas. Par conséquent, ces habitats spontanés sont comparables aux « refuges » (Goffman, 1968 :298) puisqu'en prolongeant la personnalité de l'individu, ils leur procurent une certaine protection et leur confèrent une sorte « d'autonomie semi-officielle » (Ibid. :302) vis-à-vis d'autrui. Cette autonomie est en partie reflétée par les pratiques de récupération des déchets et des divers matériaux du foyer qui permettent aux usagers de construire et bricoler leur habitation. La notion de « bricolage », apportée par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss (1962 :30), permet de mettre en lumière les formes d'action et de pensée développées par les individus à partir des ressources qui les environnent. « Le bricoleur reste celui qui œuvre de ses mains, en utilisant des moyens détournés [...] la règle de son jeu est de toujours s'arranger avec les moyens du bord, c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux » (Ibid. :30-31). Cet ensemble indique des manières d'utiliser la matière et laisse une marge aux habitants pour inventer des nouvelles (ré)utilisations des matériaux, des restes « qui acceptent, et même exigent, qu'une certaine épaisseur d'humanité soit incorporée » (Ibid. :34-35) ou réincorporée. En ce qui nous concerne, les manières de subsistance, les pratiques de bricolage s'appuient sur ce que d'autres perçoivent comme des déchets, des restes ou des ordures. Voyons maintenant les pratiques de circulation des hommes et des ressources qui soutiennent la production des habitations de fortune. Penchons-nous sur les mécanismes de récupération de matériaux et de déchets dont certains usagers font commerce sur le site, comme nous le verrons dans la partie consacrée aux espaces de l'économie informelle.

## **- La circulation des hommes et des ressources**

Les usagers du site, hormis les gestionnaires de l'institution, récupèrent du matériel directement dans la quarantaine de conteneurs et locaux à ordures de l'établissement. Ces dépôts et bennes contiennent fréquemment des vêtements, des meubles – entiers ou en morceaux – des cartons, des planches de bois, du métal, du matériel électronique et parfois même des matelas. Généralement, les usagers viennent les récupérer à pied, amenant des sacs de courses pour y stocker les objets, puisque l'accès en voiture dans la structure est contrôlé par les gestionnaires. Ces pratiques de récupération diffèrent dans le temps et dans l'espace. Elles varient également selon les intentions et choix des récupérateurs qui dépendent aussi des ressources matérielles que les locaux poubelles du foyer leur procurent. Enfin, elles mobilisent des « parcours d'espaces » (Certeau, 1990) pour permettre la circulation des hommes et des ressources. Les déplacements à pied permettent des parcours plus « libres » qui ne se limitent pas aux voies déjà toutes tracées. Ces déplacements produisent de nouveaux passages qui s'insinuent dans les interstices, les angles et les coins les plus reculés du site. Abrisés des regards, ces parcours permettent de faire circuler les matériaux. Selon Michel de Certeau, ces pratiques d'espaces révèlent des « ruses minuscules de la discipline » (Ibid. :146) qui élaborent les conditions déterminantes de production de la vie sociale : « C'est à partir des seuils où cesse la visibilité, que vivent les pratiquants ordinaires de la ville habitée » (Ibid. :141). Les manières de circuler dans la structure géométrisent les lieux en même temps qu'elles tendent à occulter ce qu'elles produisent et ce pourquoi elles sont produites, interrogeant les modalités de détournement et d'exploitation de l'habitat au travers des notions de tactiques et de stratégie (Ibid.).

## **- Tactiques et stratégies**

Certains hommes habitent le site grâce à des moyens détournés sur un temps plus ou moins long. Durant son séjour « au pays » (habitants, 03/2021) par exemple, un locataire louera sa chambre à un « occupant sans titre » (Gestionnaire, 10/2020) qui surveillera l'arrivée des courriers administratifs auxquels il répondra pour confirmer la présence du locataire, lequel continuera de percevoir ses aides sociales<sup>7</sup>. La sous-location suppose un minimum de complicité entre les occupants d'un même appartement et, à défaut d'être totalement des lieux d'intimités, les chambres deviennent des « planques fixes » (Goffman, 1968 :303) autant pour les hommes que pour les objets et sont des espaces ressources pour les habitants. Ces pratiques clandestines (Ibid.) sont manipulation d'espaces et constituent des « stratégies et des tactiques » (op. cit.) subordonnées à une connaissance intime du fonctionnement de l'établissement et des lieux. « Les tactiques permettent d'utiliser, de manipuler et de détourner la matière et l'espace » (Certeau, 1990 :51). Elles sont un « art du faible » (Ibid.) qui permettent aux habitants subordonnés de tirer profit de la structure, en modelant le site en « espace de jeu pour des manières d'utiliser l'ordre contraignant du lieu » (Ibid. 1990 :61). Les « tactiques et stratégies » (op. cit.) articulées au quotidien relèvent de micro-techniques du pouvoir qui sont le signe évident d'une réappropriation des espaces par les classes de dominées. Renvoyant aux « adaptations secondaires » (Goffman, 1968 :253), elles correspondent à toutes les dispositions et les pratiques quotidiennes élaborées par les habitants qui, refusant de s'aliéner, usent de « moyens défendus et/ou illicites » (Ibid. :253)

---

<sup>7</sup>Pour conserver leurs droits aux aides financières et sociales, telle que l'allocation logement, les locataires du foyer doivent pouvoir justifier de six à huit mois de présence en France.



afin de parvenir à leurs fins. Certaines de ces pratiques et dispositions, que j'aborde à présent par le prisme des espaces d'échanges socioéconomiques, se développent dans des lieux où les occupants ressentent moins l'autorité et le contrôle des instances gouvernantes et mettent en avant une certaine « géographie de la liberté » (Ibid. :286).

### 3. Les espaces de l'économie informelle en périphérie de l'établissement

Deux emplacements commerciaux se distinguent très nettement au-devant de l'établissement : le commerce des dits « roms » et les commerces de proximité en marge du foyer.

#### - Le commerce « des roms »

Le commerce des dits « roms » se déroule généralement le matin vers neuf heures et sa durée varie entre une demi-heure et une heure et demie. Se donnant à voir comme un marché à même le sol, il est aménagé sur le trottoir face à l'établissement (fig. 2). Le plus souvent ce sont des femmes qui viennent vendre les produits, même si des hommes prennent également part au commerce, amenant fréquemment avec eux de jeunes enfants tout juste en âge de marcher et de courir. Parfois, presque aucun usager ne vient tandis qu'à d'autres moments, la route est saturée de monde, bondée d'hommes, parfois de quelques femmes, se promenant en regardant les produits à acheter dans les stands. Les marchands disposent leurs produits au sol sur des linges ou des bâches, de façon à pouvoir les remballer rapidement et à tout moment dans des caddies à roulettes de supermarché, lorsqu'arrivent les forces de l'ordre<sup>8</sup>.



Fig 2 - Route du marché

Photo A.Tattevin

---

<sup>8</sup> Les forces de l'ordre interviennent régulièrement devant l'établissement et font remballer leurs marchandises aux commerçants qui s'exécutent, attendant de revenir le lendemain même.

Les usagers trouvent dans ce marché des vêtements et des chaussures pour femmes, hommes, enfants et adolescents, de la vaisselle, des produits d'hygiène, du matériel électroménager ou électronique etc. Parmi les divers produits vendus, il y a tout un panel de produits pour femme, tels que des bijoux et des accessoires de mode, et des jouets pour enfants que les hommes achètent pour les offrir à leurs proches restés aux pays. Toutefois, les commerçants ne sont pas spécialisés dans un type de marchandise en particulier. D'une façon générale, ces commerces s'apparentent « aux bazars » (Tarrus, 2002 :128) que le socio-anthropologue Alain Tarrus décrit comme « des pôles commerciaux [...] où sont vendus des produits autres qu'alimentaire d'une grande diversité [...], marqués par un critère de non-spécialisation, où l'offre varie selon les goûts et la mode » (Ibid.). D'après les habitants du site, certains objets vendus proviennent des poubelles du foyer. Pour ces commerçants ambulants, les déchets seraient alors synonymes de ressources financières. Les échanges informels qui soutiennent les activités des commerçants esquissent les contours d'une économie parallèle, circulaire et « clandestine » (Ibid : 17) qui d'une part, se nourrit en partie du surplus de matériel et de mobilier jetés dans l'établissement et d'autre part, se développe grâce aux besoins et au manque des plus précaires (Ibid.). À part les produits alimentaires qu'ils trouvent dans les boutiques de proximité que je présente ensuite, les habitants ont la possibilité de se procurer sur ce marché toutes sortes d'objets et de matériaux utiles à la vie quotidienne et domestique.

#### **- Les boutiques de proximité**

Les boutiques de proximité – dont les activités sont considérées comme illégales par les instances de la ville- sont situées sur les terrains en périphérie du site. Directement accolées à une partie de la clôture du foyer, elles sont accessibles pour tout individu voulant s'y rendre. Les commerces sont aménagés dans une sorte de ruelle d'au moins quarante mètres de long. En janvier 2022 s'y trouvaient deux épiciers, une boucherie, une boulangerie, un taxiphone, un café et une mosquée. Le boucher, un des deux épiciers et le boulanger ont vu leur commerce saisi par les forces de police courant novembre 2021. Une ritournelle perpétuelle se joue entre les procédures de fermeture et la réouverture des commerces par les habitants. Ces derniers, un peu plus précarisés à chaque intervention, résistent et réinvestissent chaque fois les lieux ; tout comme l'ont fait le boulanger et le boucher en rouvrant leur commerce en juillet 2022.

À l'entrée de la ruelle se situe le café où les usagers peuvent acheter, consommer des boissons et se retrouver. Au centre, une installation en bois composée de tôle, d'une grille en fer et d'une bonbonne de gaz permet à un jeune homme de vendre de la viande cuisinée. Des hommes se trouvent au niveau d'une petite place devant la ruelle (fig.3). Plus ou moins nombreux selon les jours, les heures, les saisons et le la météo, ils discutent en arabe, utilisent leur téléphone. Parfois ils observent simplement ce qui se passe en face d'eux : les passages des gens, des habitants, des employés de l'institution, des voitures, de la police et les camions de livraison. Les livreurs d'ailleurs, s'arrêtent à leur niveau avec leurs imposants véhicules sans jamais rentrer dans l'établissement. Ils revendent des cagettes de fruits et de légumes aux commerçants des boutiques, boivent le café avec les habitants, participant ainsi à la dynamique du site. Ces types d'organisations collectives ajoutées au commerce des « Roms » dévoilent des processus d'émancipation des habitants et manifestent la « force croissante d'une économie clandestine » (Tarrus, 2002 :16) constamment en mouvement. Celle-ci fait émerger des « régions morales qui sont des espaces urbains échappant aux régulations



générales, dont les flux migratoires ont imposé leur propre frontière » (Ibid. :19). Les différents types de commerces fournissent le cadre nécessaire aux habitants pour créer des liens sociaux. Ils leur fournissent également des moyens pour réinvestir les lieux et se réappropriier leur habitat à partir des ressources présentes dans le foyer mais aussi, de celles issues d'une économie informelle et circulaire (Tarrius, 2002). Une économie qui met en avant la dialectique de l'immobilité et de la mobilité.



**Fig.3** - Place bétonnée, entrée de la ruelle

Photo A.Tattevin.

### **- Immobilité et mobilité sur le site**

Les espaces en marge du foyer sont des lieux d'échanges variés par lesquels les usagers peuvent aussi bien transiter, qu'élaborer des espaces de vie, de commerce et d'habitation, ou encore, exercer des formes de surveillance et de contrôle. L'emplacement fixe devant la ruelle, où les hommes se retrouvent, organisés entre eux selon des objectifs communs pour observer et surveiller le site, suppose que ces derniers défendent, protègent et/ou cachent quelque chose. Non pas aux habitants qui, à priori, vont et viennent librement, mais plutôt aux représentants de l'ordre, aux employés de l'établissement et à tous les non-occupants du site. Leurs corps délimitent une frontière sociale manifestant l'entrée dans un territoire autre, spécifique. Ils investissent ainsi les frontières du Foyer et les interstices qu'elles produisent,

ces espaces « à remplir et à bâtir » (Certeau, 1990 :188). Dans une certaine mesure, ils érigent ces zones en « territoires réservés » (Goffman, 1968 :294) au travers de « techniques de contrôle » (Foucault, 1975) qui leur confèrent un certain pouvoir. En maîtrisant l'espace, ils maîtrisent peut-être mieux leur propre existence.

L'entrée du site est un espace de rencontre, de regroupement et d'interactions sociales variées, plus vaste que le commerce de marchandise. C'est un lieu de mobilité et de flux : les habitants y attendent une ambulance qui doit les emmener en rendez-vous à l'hôpital, un proche qui doit leur rendre visite, ou encore « Momotaxi » (Habitant, 02/2021). Momo se reconnaît à sa voiture rouge bordeaux qu'il stationne devant la ruelle, où il attend que les quatre places se remplissent pour décoller. Au prix de « 2,50 euros » (Habitant, 11/2020) par trajet, Momo conduit les habitants n'importe où dans la ville de Nice et ses alentours (Cagnes sur mer, Saint-Laurent-du-Var). Il s'agit d'un service marchand à prix réduit qui manifeste une certaine solidarité vis-à-vis des habitants du site. Ajouté aux échanges sociaux et économiques informels, « Momo taxi » manifeste la présence « d'une vie clandestine » (Goffman, 1968) et de pratiques qui transforment les modes d'habitation préconçus et déstabilisent le contrôle du site par les institutions gouvernantes. En conséquence, les marges du foyer s'apparentent à ce que l'anthropologue Michel Agier nomme « les espaces de non-politique » (Agier, 1999 :123) qui laissent « une brèche où par leurs actions, des sujets peuvent s'appropriier la politique » (Ibid. : 5) point sur lequel je reviens dans une dernière partie analytique et conclusive. Pour les gestionnaires, la périphérie du foyer est un espace « dangereux où il y a toutes sortes de trafics » (Gestionnaire, 03/2021). Ces représentations engendrent des stéréotypes et des pratiques d'exclusion qui participent à produire une division des espaces du site, entre la structure et ses marges.

#### **4. La vie clandestine des habitants du site et la création un territoire autre**

Le site dans son ensemble est un espace qui élargit la fonction de la structure d'accueil : il rassemble des hommes qui ne remplissent pas les conditions d'accès au foyer tout en tempérant ses caractéristiques disciplinaires (Foucault, 1975). En-dehors de l'établissement, les occupants sont plus libres de s'adonner à des modes de vie impensés, voire prohibés, par les instances de la ville, néanmoins essentiels pour créer des formes de solidarité, de coopération et d'organisation sociale. La « vie clandestine » (Goffman, 1968) renvoie aux méthodes créées par les habitants pour tirer profit de l'organisation du pouvoir et ainsi, extraire les moyens de leur existence en tant que sujets. Les pratiques de cohabitation et de réappropriation qui la sous-tendent permettent aux habitants d'impulser d'autres significations aux espaces du site et ainsi, le façonner comme lieu de mémoire et d'identité pour le rendre habitable (« habitabilité », Certeau, 1990 : 159). De plus, comme le montre Michel Agier, loin d'être des espaces dénués de vie urbaine, les relations et les échanges entre les différents acteurs habitant des quartiers de relégation, engendrent la création d'un lieu réinventé, « d'une ville différente de la ville dans ses structures matérielles et institutionnelles, sans être totalement hors de sa portée [...] un lieu de problème, de conflit mais aussi d'innovation » (Agier, 1999 : 16).

Accroissant leur marge de manœuvre par rapport au pouvoir, les habitants contrebalancent certains déterminismes sociaux liés à leur condition. Les différentes pratiques de réappropriation de l'espace relèvent de « pratiques anti-disciplinaires » (Certeau, 2002) et de pratiques de contre-pouvoirs qui agencent des structures sociales, des logiques de vie et des délimitations de territoires autres que celles induites par les instances de la ville. Comparé à

« une mini-ville » (gestionnaires, 17/10/2020) comme lieu de création d'une contre-culture, le site représente l'envers de la ville, mais aussi l'envers de l'ordre social. Il est un contre-emplacement, renversant l'organisation du pouvoir instaurée, et reflète les contestations des habitants privés de leur humanité et de leur légitimité à exister sur le plan politique et social. Cet espace matérialise en même temps qu'il symbolise, le contre-ordre et le désordre dans la ville. Ainsi, les formes d'occupation du site sont perçues par les institutions gouvernantes comme aussi illégales, débridées et anarchiques que le cadre qu'ils posent dans la structure d'accueil est légal, ordonné et hiérarchisé. Le philosophe Michel Foucault nomme « hétérotopie de compensation » (Foucault, 1984 : 4) les espaces qui, tel que le site, contrecarrent l'ordre établi des espaces auxquels ils font référence, créant alors un lieu antithétique. Ces « espaces autres » (Ibid.) sont réels et localisables, « dessinés dans l'institution même de la société » (Ibid.) et pourtant, hors de tout lieu. Ce sont des espaces de contestation, différents des lieux et des emplacements qu'ils reflètent et dont ils parlent. Ainsi, en voulant créer l'ordre, c'est-à-dire un espace spécifiquement dédié à une catégorie d'individus socialement marginalisée, les instances du pouvoir participent à constituer une forme de désordre qu'elles peinent à neutraliser (Douglas, 1971).

## **Bibliographie**

- AGIER M. 1999, L'invention de la ville : banlieues, townships et favelas, Une pensée d'avance, Paris, Ed. des Archives contemporaines.
- AGIER M. 2002, Aux bords du monde, les réfugiés, Paris, Ed. Flammarion.
- BONTE P. IZARD M. 2002, Le dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Paris, Ed. Quadrige.
- DE CERTEAU M. 1990, L'invention du quotidien. 1. Art de faire, coll. Folio Essai, Saint Amand, Ed. Gallimard.
- DOUGLAS M. 1971, De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris, Ed. Maspero.
- GOFFMAN E. 1968, Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux, coll. Le sens commun, réédition de 2017, Paris, Ed. de minuit.
- FIEVET M. 1999, La santé de migrants vieillissants dans les foyers, Migration santé, n° 99/100.
- FOUCAULT M. 1975, Surveiller et punir, Paris, Ed. Gallimard.
- FOUCAULT M. 1984, Des espaces autres. Hétérotopies, Conférence au Cercle d'études architecturales du 14 mars 1967, Architecture, Mouvement, Continuité, n°5, p. 46-49.
- PÉTONNET C. 1979, On est tous dans le brouillard, Référence de l'ethnologie, Réédition de 2002, Paris, Ed. du comité des Travaux Historiques et scientifiques.
- SAYAD A. 1999 [1991], Vieillir dans l'immigration, réédition de 1999, « Migration santé », n° 99/100.
- LEVI-STRAUSS C. 1962, La pensée sauvage, coll. Agora, Paris, Ed. Pocket.
- TARRIUS A. 2002, La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine, coll. Voix et regards, Paris, Ed. Balland.